

LA TAXATION DES CONVENTIONS SPÉCIFIQUES : DROIT DE LA FAMILLE



CODE FORMATION : TAX11

Durée de la formation : 2 jours (14h)

Niveau : Confirmé / Déconseillé aux débutants

Prérequis :

Pratiquer la taxe, Maîtriser la taxe et la fiscalité des actes

Public concerné :

Notaires et collaborateurs maîtrisant la taxation et la fiscalité des actes

LA FISCALITÉ DU DOMAINE

- ◇ Identification des connaissances fiscales en droit de la famille
- ◇ Correction commentée et rappel de la fiscalité et de la contribution

UN POINT SUR LES CONVENTIONS COMPLEXES OU MOINS COURANTES RENCONTRÉES

- ◇ Les conventions taxables
- ◇ L'assiette taxable
- ◇ La tarification de la convention
- ◇ La fiscalité de l'acte et des formalités à effectuer

CAS PRATIQUES

(Application des règles de partage entre notaires)

- ◇ Pour chaque cas pratique, analyse de l'acte afin de :
 - Déterminer les conventions taxables
 - Déterminer l'assiette taxable et la tarification de la convention
 - Déterminer la fiscalité de l'acte et les formalités à effectuer
- ◇ Actes concernant les libéralités
 - Donation entre vifs :
 - Donation avec charges
 - Donation sous condition suspensive et réalisation de la condition
 - Donation d'usufruit / Renonciation à usufruit
 - Donations non acceptées et acceptation de la donation-partage par acte séparé
 - Donation graduelle, résiduelle
 - Donations-partages :
 - Donation-partage et rapports
 - Donation-partage transgénérationnelle
 - Donation-partage cumulative

- ◇ Actes concernant les successions
 - Conventions liées aux successions
 - Convention de quasi-usufruit
 - Cantonnement de l'émolument par le conjoint survivant
 - Délivrance de legs particuliers (divis et indivis)
 - Attestations immobilières (pluralités de décès, légataires particuliers...)
 - Déclarations de successions
 - Déclaration de succession contenant legs universels et particuliers
 - Déclaration de succession contrant des reprises et récompenses
 - Déclaration de succession en présence de co-mourants
- ◇ Actes concernant les partages / licitations
 - Les partages
 - Partage de biens d'indivisions d'origines différentes
 - Partage de succession contenant d'autres conventions (Délivrance de legs, dation ...)
 - Partage transactionnel
 - Partage en vue du divorce par consentement mutuel et dépôt de la convention SSP
 - Liquidation d'un régime de participation aux acquêts
 - Partage ne contenant pas que des biens partagés
 - Partages contenant des biens situés en France et à l'étranger
 - Partage en vue du divorce bénéficiant de l'aide juridictionnelle
- ◇ Les licitations et droits successifs
 - Licitations faisant ou non cesser l'indivision d'origines différentes
 - Cession de droits successifs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir analyser les clauses contenues dans l'acte ;
Déterminer la nature de l'acte en fonction de la nature juridique des conventions ;
Détecter la fiscalité correspondante ;
Etre capable de taxer les actes spécifiques, à conventions multiples du droit de la famille

COMPÉTENCES VISÉES

Analyser l'acte en fonction de sa nature ;
Détecter les différents éléments constituant la taxe ;
Déterminer les différentes conventions taxables et appliquer le tarif correspondant ;
Apprécier et évaluer la fiscalité des différentes conventions ;
Etre autonome dans la taxation des actes spécifiques ou complexes du domaine

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.

